

Dossier suivi par
Aurore PASTUREAU
01.69.56.10.13
aurore.pastureau.91044@notaires.fr

VENTE Cte LEGENDRE / BUNIC
211872 /MV /AM /

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Pascal FAURE notaire associé de la société civile professionnelle dénommée « Pascal FAURE, Matthieu VIDECOQ, Anne-Laure EYRAUD et Aisline WINGHART-GIRON Notaires associés » titulaire d'un Office Notarial à VIRY-CHATILLON (Essonne), 60 Boulevard Husson, le 4 août 2022 il a été constaté la VENTE,

Par :

Madame Valérie Christiane **LEGENDRE**, employée, épouse de Monsieur Jean-Michel **DARGASSIES**, demeurant à BALLANCOURT-SUR-ESSONNE (91610) 9 rue des pierreaux.
Née à CHOISY-LE-ROI (94600), le 29 juillet 1965.

Monsieur Jean-Marc Michel Jean-Claude **LEGENDRE**, chauffeur taxi, demeurant à SALBRIS (41300) route de Marcilly-Bel Air.
Né à CHOISY-LE-ROI (94600), le 5 avril 1962.
Veuf de Madame Véronique **CATTIER** et non remarié.

Au profit de :

Monsieur Serghei **BUNIC**, Couvreur, et Madame Oxana **GUTU**, Aide à domicile, demeurant ensemble à ATHIS-MONS (91200) 97 rue Edouard Vaillant.
Monsieur est né à KRAPANI (RUSSIE), le 27 août 1983,
Madame est née à EDINET (MOLDAVIE), le 2 février 1987.

Quotités acquises :

Monsieur Serghei BUNIC et Madame Oxana GUTU acquièrent la pleine propriété du **BIEN** objet de la vente pour le compte de leur communauté.

Identification des biens

Désignation

A VIRY-CHATILLON (ESSONNE) 91170 5 Rue de la Pêcherie,

Une maison de type PHENIX, élevée de plain pied composé d'une entrée, un séjour, une cuisine, un couloir, une chambre avec douche, deux chambres avec placards, une salle de bains et un WC séparé.

Jardin et garage.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AO	153	5 RUE DE LA PECHERIE	00 ha 03 a 95 ca

PROPRIETE JOUISSANCE

L'**ACQUEREUR** est propriétaire du **BIEN** à compter du jour de la signature.

Il en a la jouissance à compter du même jour par la prise de possession réelle, les parties déclarant que le **BIEN** est entièrement libre de location ou occupation.

PRIX

La cession a été conclue moyennant le prix de **DEUX CENT QUATRE-VINGT-UN MILLE EUROS (281 000,00 EUR)**.

Ce prix a été payé comptant et quittancé à l'acte.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A VIRY-CHATILLON (Essonne)

LE 4 août 2022


CASTELNOT
NOTAIRES CONSERVES
60, Boulevard Huron
91170 VIRY-CHATILLON
Tél: 01 69 56 90 09 - chastillon@castelnot.fr

